

Chauveau, Émile (1827-1883). Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève : notices sur les élèves tués à l'ennemi. 1873.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# MAURICE RÉROLLE

---

MAURICE RÉROLLE, né à Chauffailles (Saône-et-Loire) le 21 mai 1844, élève de Notre-Dame d'Auteuil, puis de l'école Sainte-Geneviève du 14 octobre 1862 au 18 juillet 1864, sous-lieutenant au 73<sup>e</sup> de ligne en 1857, lieutenant en 1870, blessé le 1<sup>er</sup> septembre au combat de Servigny, mort à Metz le 6 septembre 1870.

MAURICE eut le bonheur de naître et de grandir au sein d'une ancienne famille d'Autun, fidèle aux bonnes traditions, où la mère forme elle-même l'âme de ses enfants à la vie morale et chrétienne. Doué d'une grande droiture d'esprit, il puisa dans cette première éducation de la famille cet amour du devoir et ce respect de l'autorité, qui devaient le

rendre plus tard un homme utile à la religion et à la société. Dans son cœur si simple et si pur, la foi s'implanta bien profondément; elle devint le mobile et la règle de sa conduite.

Maurice manifesta de bonne heure son goût pour la carrière des armes. Tout jeune encore, il essayait de s'y préparer par le support de la fatigue et de la rigueur des saisons. Quand le moment décisif fut arrivé, son père crut devoir lui faire quelques observations au sujet de l'avenir. Il lui parla des dangers de la vie militaire, de la mort prématurée au-devant de laquelle il courait peut-être; mais rien ne fut capable d'ébranler sa résolution. « Qu'importe, répondait-il, pourvu que je fasse mon devoir; il n'est pas nécessaire de vivre longtemps pour arriver à l'éternité! »

Pendant deux années de séjour à l'école Sainte-Geneviève, sa modestie et sa simplicité lui gagnèrent tous les cœurs. A Saint-Cyr, il sut aussi, par sa douceur, sa bienveillance et la loyauté de son caractère, se faire pardonner d'être meilleur que beaucoup de ses camarades. Il commençait à tenir la promesse faite à sa mère de rester fidèle à Dieu. Comme celle-ci lui exprimait un jour ses craintes au sujet des écueils et des périls de la carrière qu'il allait embrasser : « Ne craignez rien,

avait-il répondu, ce que j'ai été enfant et adolescent, je le serai toujours. »

Dès son entrée au 73<sup>e</sup> de ligne, il se signala par une grande exactitude; il observait la discipline avec rigueur, afin d'avoir le droit de l'imposer aux autres. Sa conduite exemplaire lui gagna l'estime de ses chefs et l'affection de ses soldats. Au lieu de partager la vie dissipée de quelques-uns de ses camarades, il se livrait à des études sérieuses, ou fréquentait les salons distingués, que lui avaient ouverts et son mérite personnel et la considération dont jouissait sa famille. Dans le monde, il rencontra le fils d'un général, qui, privé, par la mort de son père, d'une utile et sage direction, se laissait entraîner au mal; bientôt même, oublieux des traditions de l'honneur, le malheureux jeune homme allait tomber dans le mépris. Maurice en eut compassion, s'attacha à lui, et par son exemple, ses conseils et son affection, le ramena au devoir, à la famille et à Dieu.

De Mâcon, Maurice se rendit en garnison à Thionville. Chargé de reconnaître un village voisin d'Hettange, il proposa sa mise en défense par des moyens rapides, et son travail mérita la note suivante : « Question bien conçue, traitée avec intelligence. » Ce fut à Thionville que Maurice ap-

prit la déclaration de guerre à la Prusse, le 15 juillet 1870. Depuis longtemps il l'avait annoncée dans ses lettres comme prochaine, inévitable. Il s'y prépara sans trouble ni crainte, avec une grande prévoyance et une parfaite présence d'esprit. En écrivant à son père, il se montre content de tout : son régiment, dit-il, est bon, plein d'enthousiasme ; son capitaine a la confiance du soldat, et, dans de telles conditions, tout va bien toujours. Il rassure ses parents ; il est heureux, content ; il ne donnerait pas sa place, même pour le trône d'Espagne.

Le 19 août, il apprit à sa famille que son corps d'armée, le 4<sup>e</sup>, avait combattu pour la première fois, à Borny, sous les ordres du général Ladmirault. « Le combat, écrit-il, nous a été favorable, et, sans la nuit, nous aurions pu en retirer de grands avantages. » La part du 73<sup>e</sup> à cette mémorable journée avait été des plus glorieuses. On racontait qu'il avait détruit tout un régiment de Prussiens, pris un étendard et mérité de voir la croix d'honneur attachée à la hampe de son drapeau. Maurice ne le dit pas ; mais son caban, taillé de plusieurs coups de sabre, témoignait assez de la part glorieuse aussi qu'il avait prise à ce combat. « Le 16, ajoute-t-il, nous avons écrasé plu-

---

sieurs régiments prussiens; mais nous avons perdu bien du monde. »

Le 18 août, le 4<sup>e</sup> corps, à bout de munitions, est obligé de battre en retraite la nuit. « Un échec, s'écrie-t-il, malgré la vaillance de nos soldats. Espérons qu'avec du renfort nous pourrions couper la retraite à l'ennemi et prendre notre revanche. » Et il terminait ainsi sa lettre : « Bon courage, et à bientôt! J'ai déjà échappé à tant de dangers qu'il en sera toujours de même; j'en suis persuadé, Dieu continuera de me protéger. »

Dans la guerre de broussailles et de surprises que les Allemands faisaient à l'armée réfugiée sous les murs de Metz, chaque corps demandait à ses régiments vingt éclaireurs et un lieutenant pour les commander; c'était un poste bien périlleux; et les hommes de cœur qui se dévouaient au salut de tous y étaient souvent renouvelés. Maurice, nommé lieutenant le 26 août, demanda et obtint de se mettre à la tête des éclaireurs de son régiment. Mais quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre, il tomba à Servigny, frappé d'une balle en pleine poitrine. Arraché à l'ennemi par ses soldats, il fut, dans la nuit, transporté à l'ambulance de la caserne Coislin.

« On apporta Maurice, écrit M. l'abbé Debras,

à l'ambulance dont j'avais été chargé par Mgr l'évêque de Metz. Pendant son pansement même, me voyant dans la salle, il m'appela et demanda à se confesser. Il le fit avec beaucoup de foi et de piété. Il connaissait sa position, et se montrait résigné à la volonté de Dieu; son plus grand regret était pour son père et sa mère. Le lendemain dans la journée je le fis transporter au séminaire, transformé en ambulance pour les officiers seulement. Le supérieur et les directeurs l'accueillirent avec une extrême bonté, comme ils faisaient du reste pour tous les malades. Il fut cependant l'objet d'une attention particulière, car tous distinguèrent de suite en lui une grande et belle âme.

« Quant à moi, il me regardait comme un frère et me témoignait beaucoup d'affection et de reconnaissance pour les soins dont je l'entourais. J'allais le voir souvent; il en était heureux, et toujours il s'entretenait du bon Dieu ou de ses parents. Il me faisait mettre à genoux près de son lit pour faire ensemble notre prière, et il s'efforçait d'unir sa voix à la mienne pour dire : *Notre Père..... Je vous salue, Marie.* Un soir, je voulais passer la nuit près de lui. « Oh! non, me dit-il: J'en « serais heureux; mais les treize cents malades de « la caserne, que feraient-ils? Moi, je ne manquerai



---

« pas de soins ici. J'offrirai ce sacrifice au bon  
« Dieu; seulement, si vous pouvez venir demain  
« de grand matin, je serai content. » Il n'avait pu  
communier à l'ambulance Coislin. Le lendemain de  
son entrée au séminaire, il demanda de nouveau  
à se confesser, disant qu'en arrivant du champ de  
bataille il l'avait fait trop précipitamment.

« Le dimanche 4 septembre de grand matin, je  
lui portai la sainte communion, accompagné de  
M. le Supérieur et des directeurs du séminaire,  
tous en rochet et un cierge à la main. Je ne pour-  
rais dire avec quelle piété angélique ce cher et  
tendre ami reçut son Dieu. Ce sont de ces scènes  
qu'on ne saurait décrire. Le reste de la journée, il  
était heureux et content, malgré ses souffrances.

« Le mardi 6, je lui proposai de recevoir l'extrême-  
onction; il accepta volontiers et demanda de nou-  
veau la sainte communion. Toute la journée il souf-  
frait beaucoup, et cependant il était calme et tran-  
quille; il me demandait fréquemment de prier  
pour lui. Il pressait souvent contre ses lèvres et  
sur son cœur une croix et une médaille qu'il por-  
tait au cou. « C'est ma mère qui me les a donnés,  
« disait-il. Oh! vous les lui reporterez, n'est-ce  
« pas? Tenez, voici l'adresse de mes parents. Vous  
« les consolerez; vous leur direz qu'il y a tout mieux



---

« pour moi que le bon Dieu m'appelle à lui maintenant. Le monde est si pervers ! Qui sait si plus tard j'aurais les mêmes sentiments ? »

« Ce jour-là, vers quatre heures de l'après-midi, il rendait paisiblement sa belle âme à Dieu. »

Enterré d'abord au cimetière de Chambière, à Metz, le corps de Maurice fut ensuite ramené à ses parents, le 19 mai 1872. Le docteur Bouillon-Lagrange, ami de la famille, et qui depuis l'enfance avait suivi le développement du caractère de Maurice avec un intérêt plein d'affection, voulut lui témoigner ses sympathiques regrets, en disant à la foule accourue près de la tombe ce qu'avait été celui qu'il connaissait si bien. *Enfant obéissant à ses parents, jeune homme fidèle à Dieu, soldat intrépide devant l'ennemi, chrétien résigné et plein de foi devant la mort : telle fut, en résumé, dit-il, la noble vie de ce brave officier, mort glorieusement à vingt-six ans pour la défense de son pays.*

